

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

Définition de l'identité politique de l'Union européenne

Furio Cerutti

Université des Études de Florence

Si l'Union européenne est un cas unique en son genre, elle l'est surtout sur le plan de son identité qui, à mon avis, ne peut être qu'une identité "mince" ou "légère".

Il est possible de parler d'identité européenne, bien que de nombreux obstacles s'opposent à son développement. Il s'agit, de toute manière, d'une identité *sui generis* qui est exclusivement de nature politique, non pas culturelle.

Cette affirmation peut sembler déplacée, aussi vais-je essayer de m'expliquer. L'identité européenne est d'abord fondée sur quelques valeurs et quelques principes communs de caractère social et politique, puis sur l'image que nous avons, nous, de l'Europe. Le noyau de l'identité politique européenne étant ainsi défini, il faut admettre que les cultures restent des cultures nationales, à commencer par les langues.

Loin d'être due au hasard, la multipli-

cité des langues est éloquente et sa persistance est essentielle, car elle montre que la diversité linguistique et, donc, la diversité culturelle, reste une composante indestructible de notre Europe.

Nous parlons anglais lorsque nous avons à régler des affaires politiques au niveau européen. Mais, rentrés chez nous, que nous nous occupions de politique nationale, que nous allions enseigner dans les écoles ou dans les universités, que nous écrivions dans les journaux, nous utilisons nos langues nationales.

Il n'y a donc qu'un élément unique d'identité culturelle et c'est ce que j'ai dit plus haut, c'est-à-dire la culture politique, libérale-démocrate et solidaire commune (mais avec des nuances pour chaque pays), mais rien de plus.

Tout ceci n'est pas sans conséquences. Tout d'abord, l'Europe ne peut pas définir elle-même sa propre identité par décret,

comme on a malheureusement tenté de le faire dans le préambule du texte, défunt et enterré, de la Constitution européenne.

Par ailleurs, l'identité européenne ne peut pas être définie en l'opposant à d'autres, comme identité d'une civilisation qui soit différente et même potentiellement opposée à d'autres dans un choc de civilisations.

L'identité européenne ne peut pas être définie en l'opposant, par exemple, à celle de l'islam ou à celle des États-Unis d'Amérique. L'Europe court d'ailleurs un risque, celui que son identité puisse être, même si ce n'est que partiellement, fondée sur un antiaméricanisme à tout crin ou par opposition à l'islam.

L'autre conséquence est que nous ne pouvons pas faire entrer les prétendues valeurs chrétiennes dans la définition de l'identité politique de l'Europe. Ces valeurs prédominent certainement dans nos traditions et dans notre culture, même si elles ne peuvent pas être imposées ni même seulement indiquées par la loi, parce que ce continent ne peut trouver son unité que dans un dessein politique. Pour le reste, il continuera à avoir différentes cultures, différentes formes de société et, en définitive, de nombreuses "âmes" différentes.

L'identité européenne, si elle existe, n'est donc pas une identité supranationale, l'identité d'une supranation, mais plutôt une identité, comme on le dit un peut trop hâtivement, "à cercles concentriques"; c'est une identité qui ne se substitue pas à l'identité nationale, car elle est moins compacte et moins exclusive que l'identité nationale qu'elle n'efface pas et qu'elle ne remplace pas, mais à laquelle elle peut se superposer.

L'identité nationale a en grande partie effacé les identités locales et régionales qui l'ont précédée. L'identité européenne, au contraire, est bien loin d'agir suivant ce schéma. De ce point de vue-là, la Constitu-

tion européenne a représenté un mauvais exemple et cela a été un mauvais exemple que d'avoir voulu la faire accepter par voie référendaire.

Les relations entre l'Union européenne et les États nationaux qui en sont membres sont délicates. Je ne pense pas que le fédéralisme puisse résoudre ce problème, parce que tenter la voie fédéraliste entraînerait l'éclatement de l'Union européenne (aujourd'hui, personne n'en a envie et si quelqu'un essayait de forcer dans cette direction cela ne ferait que créer un mouvement centrifuge). Par ailleurs, si jamais nous devons constituer les États-Unis d'Europe, nous perdrons ce qui est l'atout majeur de l'Europe: la diversité et la multiplicité.

Dans cette situation de tension entre États membres et Union européenne et, de plus, de paralysie du processus d'intégration, la légitimité des décisions politiques qui concernent notre avenir est encore perçue par la plupart comme venant surtout des institutions nationales.

Du reste, nous savons que les élections européennes, de ce point de vue, n'ont pas une grande signification politique. Pour l'homme de la rue, et pas seulement en Italie, elles n'ont pas beaucoup plus d'importance qu'un sondage des élections politiques nationales.

Vice versa, la légitimité des institutions européennes vient, par contrecoup, surtout de celle des États nationaux, puisque les institutions européennes sont soutenues et influencées par les institutions nationales. Il ne faut pas oublier non plus que Bruxelles dérange, c'est incontestable, avec son bureaucratisme et la gêne qu'il provoque.

Ce bureaucratisme a pourtant une justification sérieuse et ne dépend pas tant de la "stupidité" et de l'"arrogance hyper-régulatrice" des bureaucrates de Bruxelles. Il est justifié, car, si l'on veut réaliser un marché commun, celui-ci ne peut pas ne

pas être réglementé, de même qu'il est impossible d'éviter de réglementer beaucoup d'autres choses qui, jusqu'ici, ne l'étaient pas au niveau européen. C'est inévitable, car, dans le cas contraire, la concurrence subirait des distorsions et le marché commun ne pourrait pas fonctionner correctement. C'est en l'absence d'un cadre de ce genre que se produisent les excès.

Les institutions européennes ont, en réalité, beaucoup de pouvoir et la fragilité de leur légitimité est d'autant plus grave. La Commission européenne a beaucoup de pouvoir, même si son rôle est en train d'être redimensionné, de même que la Banque centrale européenne pour les pays qui ont adopté l'euro et la Cour européenne de Justice.

La législation européenne, surtout celle de la Commission, qui passe pourtant ensuite au Parlement, est très contraignante pour les législations nationales. Il a été calculé que de 60 à 65% des législations nationales ne sont rien d'autre que la traduction en lois nationales de directives prises au niveau européen. Il ne reste aux États nationaux que le pouvoir le plus visible aux yeux des citoyens: celui de légiférer sur la manière de distribuer les revenus et d'utiliser le levier fiscal; un domaine qui ne deviendra probablement jamais une compétence européenne en raison des très fortes résistances que provoquerait partout son transfert.

L'Union européenne est une entité politique qui exerce un pouvoir puissant dans des domaines très importants, certainement pas sur tous, par exemple la politique étrangère ou la politique de défense.

Je ne dis pas que ce pouvoir soit occulte, il est simplement peu apparent; seuls le perçoivent ceux qui s'intéressent de près aux décisions de Bruxelles, ceux qui lisent *Le Monde*, par exemple. Les débats nationaux sont, au contraire, très vifs et très suivis dans tous les pays, mais ce sont des débats dont les limites sont détermi-

nées au préalable par ce qui a été décidé à Bruxelles.

Au niveau national – pour reprendre les propos de von V.A. Schmidt (*Democracy in Europe*, 2006) – on fait beaucoup de politique, mais on ne réalise que peu de politiques, tandis qu'au niveau européen on fait les politiques, les *policies*, mais pas de politique au sens de débat, affrontement, discussions, etc.

Paradoxalement, l'homme politique va à Bruxelles, il va aux réunions de l'Union européenne, où il cherche à défendre au mieux les intérêts de son pays et de son groupe. Il n'y va pas pour faire avancer une politique européenne commune pouvant vraiment résoudre les problèmes et, dans ces conditions, l'Union européenne joue le rôle de bouc émissaire. Tout ceci est d'autant plus dangereux dans un moment comme celui-ci, de difficultés financières et économiques où les égoïsmes nationaux prennent le dessus.

Disons que l'on ne se rend pas encore bien compte du lien très étroit qui existe entre les deux niveaux – européen et national – du débat, de la formulation de l'intention et de la prise de décision. Ceci est au cœur du prétendu "déficit démocratique". Mais je crois qu'il n'y a pas qu'un seul déficit démocratique, et que cela ne concerne pas seulement Bruxelles.

Ces difficultés, cette absence de liaison entre les deux niveaux et, donc, cette absence de développement d'une identité européenne, ne sont pas dues au hasard.

Il y a des responsables et il y a des résistances. Je crois que les principaux responsables sont les élites nationales, qui jouent un rôle déterminant, beaucoup plus que les opinions publiques, dans les prises de décisions qui conduisent ou non à certaines décisions européennes communes.

Les élites nationales agissent sur la défensive pour maintenir le *statu quo*. Elles se comportent de cette manière parce qu'elles comprennent que le pouvoir leur

échappe, à la fois en raison du processus de globalisation et du processus d'«européanisation» qui fait que de nombreuses décisions sont prises directement à Bruxelles ou à Francfort.

Par ailleurs, aucune de ces élites nationales n'a de projet politique d'envergure qui les intégrerait en Europe, car elles sont myopes et n'ont pas encore conscience qu'une éventuelle diminution de pouvoir politique au niveau local pourrait être amplement compensée par une plus grande influence au niveau européen. En réalité, les hommes politiques nationaux craignent de ne pas pouvoir réussir à se «recycler» en Europe.

C'est la raison pour laquelle ils retardent le processus d'intégration. Retarder le processus d'intégration est une opération à courte vue. C'est un peu comme scier la branche sur laquelle on est installé. C'est au détriment général, car nous sommes plongés dans un processus de globalisation plus large qui, surtout avec la crise financière et économique, renforcera la concurrence.

Les nations, considérées indépendamment, n'ont aucune chance de survivre à cette concurrence effrénée de la globalisation. Le processus d'intégration répond donc à une logique de survie.

Je voudrais rappeler à ce propos que, à partir des années quatre-vingt-dix, la relance politique de l'Union européenne (après les vingt ans de léthargie politique de la Communauté européenne) avec l'Acte unique européen, puis, au début des années quatre-vingt-dix, avec le Traité de Maastricht, avait surtout comme objectif de permettre aux Européens de faire face à la globalisation et, ensuite, de permettre à l'Europe de retrouver son rôle d'acteur fort, prestigieux, capable de se battre pour un meilleur gouvernement de la globalisation elle-même, non pas cette *deregulation* qui a eu le dessus et dont nous avons vu, encore récemment, les résultats dé-

sastreux. Il faut donc une *governance* de la globalisation basée sur le respect réciproque, la médiation, la négociation et une approche juridique pour gérer les intérêts et les conflits, en quelque sorte un multilatéralisme basé sur des règles.

Actuellement, l'Union européenne est à demi paralysée et n'est pas à la hauteur de la tâche qu'elle s'était donnée. Non seulement elle perd de son pouvoir concurrentiel et politique sur la scène de la globalisation, mais elle perd aussi un peu la face.

Nos recherches publiées dans *The Search for a European Identity: Values, Policies and Legitimacy of the European Union* (sous la direction de Furio Cerutti et Sonia Lucarelli, Garnet book series, Londres, Routledge, 2008) – un ouvrage collectif reprenant une recherche européenne dont j'ai assuré la coordination – montrent que l'Union européenne qui souhaitait se présenter sur la scène mondiale comme un phare de civilisation et un exemple de solidarité est, au contraire, de plus en plus considérée par les pays tiers – par exemple l'Inde ou le Brésil – comme un pouvoir prisonnier de ses égoïsmes et ne s'intéressant qu'à lui-même. Du reste, si l'on regarde l'histoire du Doha Round dans l'Organisation mondiale du Commerce, nous en comprenons les raisons.

Non seulement tout ceci entame notre crédit de sympathie à l'extérieur, mais risque aussi de refroidir les sympathies entre les citoyens de l'Union européenne, surtout chez les jeunes qui n'apprécient guère une Europe peu solidaire. La manière dont notre image se forme à l'extérieur n'est pas sans provoquer des contre-coups sur la formation de l'identité de nos concitoyens.

J'en arrive donc au problème de la formation de l'identité et pose la question suivante: comment l'identité politique de l'Europe se forme-t-elle? Question à laquelle je répondrai dans un prochain article.

Stratégie de sortie de crise

Carlo Secchi

Professeur de Politique économique européenne
Ancien recteur de l'Université Bocconi de Milan

Quelques considérations s'imposent sur la période qui a suivi l'explosion de la crise économique globale récente et je vais chercher, ici, à illustrer quel peut être le chemin à suivre du point de vue de la politique économique et monétaire et, bien entendu, quelles peuvent être ses implications.

La question qui fait débat est celle de la stratégie de sortie, c'est-à-dire, dans ce cas spécifique, du retour à la normalité en ce qui concerne les lignes directrices de la politique économique et les objectifs qui sont attribués à cette dernière.

En Europe, l'objectif principal de la Banque centrale européenne est de maintenir la stabilité des prix, c'est-à-dire de contrôler l'inflation, tandis que le rôle de la politique budgétaire, c'est-à-dire fiscale, est, pour maintenir la stabilité des prix, d'appliquer ce que l'on appelle la discipline budgétaire, ou rigueur fiscale, c'est-à-dire le respect des fameux paramètres de Maastricht et de leur version permanente représentée par le Pacte de Stabilité et de Croissance. En 2009, les seuils fixés par ce dernier ont été dépassés par 20 sur 27 des États membres de l'Union européenne, au nombre desquels se trouve l'Italie dont le déficit public a dépassé de 5% le PIB, alors que la limite maximale autorisée par le PSC est de 3%. Mais d'autres pays se trouvent dans une situation encore pire.

Tout ceci suscite des inquiétudes particulières quant à la stratégie de sortie – par suite aussi de la politique monétaire actuelle – puisque, pour soutenir les banques et introduire des liquidités dans

le système, destinées à remplacer celles que les banques avaient plus ou moins délibérément congelées à partir de la mi-septembre 2008, une quantité énorme d'argent liquide a été injectée. Tant que cela sert à maintenir le système financier dans un état normal, cela ne crée pas de problèmes particuliers, mais, lorsque l'activité économique doit reprendre ses rythmes habituels, cela entraîne immédiatement un risque d'inflation qui est, à son tour, alimentée par le déficit des comptes publics.

Le problème de la stratégie de sortie dont on a commencé à parler au début d'octobre 2009, lors du Conseil des ministres de l'Économie et des Finances qui a eu lieu à Göteborg, mais qui est toujours d'actualité et qui sera bientôt résolu, est justement celui de drainer des liquidités par rapport à la quantité énorme d'argent qui a été introduite dans le système et, en même temps, de le faire sans "tuer" le système lui-même, c'est-à-dire sans donner un coup de frein monétaire tellement brutal qu'il étoufferait l'économie et éliminerait les timides signaux de reprise que l'on croit apercevoir.

Il est donc important de mettre en place, ce qui fait d'ailleurs l'objet du débat en cours, une forme de concertation entre politique monétaire, c'est-à-dire restriction monétaire imminente, et politique fiscale, de manière à adopter en douceur une stratégie de sortie et éviter qu'elle ne représente pour notre économie un autre "coup de massue" après celui de la crise.

Une forme de concertation sera proba-

blement atteinte, d'abord entre des pays étroitement intégrés entre eux, comme ceux de l'Union européenne, puis entre l'Union européenne et les États-Unis, car en l'absence de concertation, les rapports entre les taux de change seraient encore plus incontrôlables.

Une stratégie est donc nécessaire. Il faut chercher comment revenir à la normalité sur le plan monétaire et éloigner tout risque d'inflation sans compromettre la politique fiscale qui doit revenir à la discipline budgétaire pour ne pas laisser tout le poids du contrôle de l'inflation peser sur la politique monétaire, avec des résultats certainement difficiles à supporter.

Il faut aussi coordonner les efforts à l'intérieur de l'Union européenne et entre les grands protagonistes de l'économie mondiale, notamment l'Europe et les États-Unis, mais aussi la Chine, l'Inde et tous ceux dont les décisions influent sur les équilibres qui se formeront.

Le problème de la concertation se pose de manière particulièrement pressante à l'intérieur de l'Union européenne puisque, de ce point de vue-là, certains États considèrent disposer de ressources suffisantes pour affronter l'après-crise, alors que d'autres préféreraient avoir davantage de temps pour équilibrer leur budget et soutenir leur économie en augmentant leur déficit. Cela explique pourquoi aucun accord n'ait encore été atteint, mais il faudra obligatoirement y arriver à brève échéance.

Certains États qui, auparavant, étaient des champions en matière de développement, comme l'Espagne, sont aux prises avec un chômage particulièrement important, alors que d'autres dont le développement était normal, comme la Grèce, sont aujourd'hui très inquiets. Tous les États ont donc leurs propres problèmes à résoudre. Par ailleurs, certains États font partie de la zone euro et dépendent donc d'une seule banque, la Banque centrale

européenne, dont le siège est à Francfort, alors que d'autres n'en font pas encore partie et cherchent des solutions plus nationales aux problèmes susmentionnés.

Parmi ces derniers, il faut d'abord citer la Grande-Bretagne, dont la monnaie s'est beaucoup affaiblie en 2008 et 2009, par rapport à l'euro, justement par suite de différentes mesures prises pour essayer de faire face à la crise.

Au-delà des différentes stratégies choisies par chacun, les États à l'intérieur de la zone euro doivent coordonner leurs actions pour éviter que des comportements trop disparates ne créent des situations où l'opportunisme a le dessus, ce que les économistes appellent le *free riding*, c'est-à-dire faire cavalier seul. Cette expression peut sembler absconse, mais elle dit bien ce qu'elle veut dire: cela revient à utiliser les moyens de transport public sans payer son billet, puisque, de toute manière, les autres le paient.

Si certains États membres de l'UE considèrent qu'ils n'ont pas besoin de s'inquiéter de certains problèmes, puisque ceux-ci seront de toute manière résolus par les autres États de l'Union, d'autres problèmes surgiront, bien évidemment, et s'étendront à tous les États membres de l'UE.

L'Europe et la gouvernance économique

La concertation est donc fondamentale. Cette constatation me conduit à traiter un autre sujet qui me semble être une leçon très importante que nous pouvons tirer de cette crise, c'est-à-dire du gouvernement de la crise, ou de la prétendue gouvernance économique à laquelle j'ai, d'ailleurs, consacré un livre qui est le résultat d'études commencées avant la crise, qui concernent justement les problèmes du gouvernement de l'économie en Europe, mais qui se sont conclues après, avec l'explosion de la crise.

Ce travail de recherche a été réalisé par

l'ISPI avec la collaboration d'un institut anglais, d'un belge, d'un allemand et d'un français, dans l'optique de connaître différents points de vue sur la gouvernance économique. Ce sujet n'est pas nouveau en Europe, puisque le Traité de Maastricht avait prévu de manière très détaillée la politique monétaire à suivre, dont la gestion devait être confiée à une autorité supranationale unique, la Banque centrale européenne.

Par ailleurs, il n'aurait pas pu en être autrement puisque la monnaie unique impose une politique monétaire unique du point de vue du gouvernement de l'économie. Toutefois, ce choix fondamental dans le cadre du Traité de Maastricht et de la réalisation de l'Union économique et monétaire a été compensé par la liberté accordée à chaque État membre de définir sa propre politique fiscale, bien qu'avec des contraintes du point de vue de la politique budgétaire comme, par exemple, le Pacte de Stabilité et de Croissance et les paramètres d'ordre fiscal qu'il impose, notamment celui d'un déficit public ne devant pas dépasser 3% du PIB.

Des "garde-fous" à respecter ont donc été prévus sous peine de sanctions très graves, mais des approches nationales ont été préférées à une approche européenne plus ou moins unitaire.

Cela a entraîné de sérieuses difficultés car si, d'un côté, on peut comprendre que chacun des États membres a ses particularités et ses problèmes – l'Italie, par exemple a le problème nord-sud –, donc cela n'aurait eu aucun sens d'imposer exactement les mêmes mesures à tout le monde, de l'autre, il existe aussi des dimensions communes à ces problèmes, par rapport auxquelles la politique fiscale, la politique budgétaire européenne, s'est révélée plutôt inadéquate et approximative jusqu'à l'explosion de la crise. Elle n'a pas non plus pourvu au budget européen en tant que tel, qui reste encore plutôt mar-

ginal par rapport aux budgets nationaux.

Rappelons, pour mémoire, que le budget européen géré par la Commission, le Parlement et le Conseil est égal à 1% du produit interne brut européen. Les budgets nationaux représentent, en moyenne, de 30 à 40% du PIB, ce qui fait que le budget européen représente moins du trentième des budgets nationaux et a donc un impact très modeste, au point que le soi-disant *recovery plan*, adopté au niveau européen en décembre 2008 pour soutenir l'économie réelle, est un plan d'environ 300 milliards d'euros. La contribution du budget européen est donc d'environ 10 milliards, alors que le reste de la somme vient de la coordination de mesures nationales.

De ce point de vue, la crise a eu un effet positif au niveau des faits. Devant la faillite de *Lehman Brothers* et les risques énormes qu'elle a immédiatement entraînés, la réaction de la présidence de l'Union européenne qui, à l'époque, c'est-à-dire le deuxième semestre de 2008, était assurée par la France, a été tellement efficace que le président Sarkozy et son gouvernement ont réussi non seulement à susciter une concertation étroite au sein du Conseil des ministres de l'Économie et des Finances, mais aussi à déplacer le problème au niveau des chefs d'État et de gouvernement, garantissant de cette manière un engagement politique beaucoup plus important et une forme de concertation qui s'est révélée particulièrement efficace et a eu des résultats supérieurs à ceux qu'on aurait pu obtenir si les ministres de Finances avaient coordonné leurs actions.

Tout ceci est très important, car cela a représenté un progrès et permis d'éviter le risque qui se manifeste dans une situation de crise lorsqu'un État met en place une politique de rigueur alors que son voisin en adopte une plus laxiste pour résoudre des problèmes différents.

Les mécanismes du commerce international font que les problèmes du pays

plus laxiste se répercutent sur le pays qui a choisi la rigueur et que la situation se complique au lieu de se rétablir.

Si, d'un côté, ce que l'impulsion donnée par la présidence française a permis de réaliser représente certainement un progrès, de l'autre, on a quand même couru un grand risque. Si, en effet, à ce moment-là, la République tchèque, pays certainement beaucoup moins influent que la France, avait été en charge de la présidence de l'UE, il en aurait été autrement. Il existe donc non seulement un problème d'organisation du gouvernement à l'intérieur de l'économie européenne, mais aussi un autre de caractère institutionnel auquel, heureusement, le Traité de Lisbonne, qui est désormais entré en vigueur, permet de trouver une solution. Je me réfère à la nomination du président de l'Union européenne pour une période de deux ans et demi au lieu des six mois prévus par le Traité de Lisbonne.

La présidence de l'Union européenne ne sera donc plus assurée par rotation mais choisie d'un commun accord par tous les États membres, ce qui pourra garantir la continuité et l'autorité de son action, choses impossibles auparavant. Je pense que, une fois n'est pas coutume, la chance est du côté des Européens. Si le Traité de Lisbonne a permis de progresser sur le plan institutionnel et a renforcé la concertation au niveau européen, la crise a eu un effet salutaire, en fortifiant le système de gouvernement de l'économie européenne et en le rendant beaucoup plus efficace que par le passé. Il est à souhaiter que la leçon apprise de cette crise ne reste pas lettre morte.

Un système de gouvernement de l'économie se profile à l'horizon et il devrait être à plusieurs niveaux. Alors que, d'un côté, certaines décisions seront prises d'un commun accord par tous les États membres sur des problèmes communs qui doivent être résolus tous ensemble, et

ces décisions seront contraignantes pour ceux-ci, de l'autre, il y aura une valorisation des autonomies – au niveau régional, par exemple, et je rappelle à ce propos la Région Lombardie et ses ambitions plus que justifiées en la matière – avec des formes de fédéralisme plus ou moins accentuées. Le rôle des États membres sera d'équilibrer ces poussées.

Un gouvernement de l'économie à plusieurs niveaux signifie donc que celle-ci est gouvernée au niveau européen, national et régional. Ce cadre, défini d'un commun accord, est contraignant, mais les décisions sont ensuite introduites dans une spécificité nationale et locale dont il faut tenir compte, les problèmes étant différents d'une région à l'autre et d'un État à l'autre.

Les problèmes de la Lombardie ne sont certainement pas ceux de la Sicile et vice versa. L'une des leçons de la crise, positives au niveau européen, concerne justement le système de gouvernement de l'économie. Cela s'est révélé être d'une importance cruciale, car des formes de gouvernement de l'économie peu efficaces se paient ensuite par la modestie des taux de croissance et de la production de ressources. C'est comme si le moteur de l'économie fonctionnait au ralenti et non à plein régime et ceci, évidemment, ne fait l'intérêt de personne. Je souligne que le moment est favorable puisque le Traité de Lisbonne est désormais devenu une réalité, qu'il existe un nouveau Parlement européen et que, depuis l'automne 2009, est entrée en vigueur la nouvelle Commission européenne. Depuis quelque temps déjà, s'est ouverte une nouvelle phase dans l'histoire de l'UE qu'il faut consolider en mettant en pratique les leçons tirées de l'expérience.

* Carlo Secchi, Antonio Villafranca (sous la direction de), *Liberalism in Crisis? European economic Governance in the Age of Turbulence*, Cheltenham, Edward Elgar, 2009.

Énergie et géopolitique*

Guido Ravasi

1. L'énergie et la Fondation Européenne Dragan

Avec l'ouvrage intitulé *Énergie. Géopolitique et stratégies*, la Fondation Européenne Dragan revient sur la question énergétique. Ce faisant, elle ne se place pas uniquement d'un point de vue technico-scientifique, mais aborde aussi ses dimensions sociales, politiques, culturelles au sens large du terme, en les situant, bien entendu, dans la dimension internationale – européenne ou globale – qui, depuis toujours, caractérise l'approche méthodologique et l'horizon de référence de la Fondation.

Pour nous, traiter le problème énergétique et ses derniers développements, avec leurs implications géopolitiques, était devenu inévitable. Ce n'est d'ailleurs pas seulement parce que cette question est imposée par la réalité des faits – réalité à laquelle la Fondation Européenne Dragan se réfère constamment, y compris dans ses élaborations plus théoriques ou apparemment abstraites – mais en raison de la sensibilité et de l'intérêt que la Fondation a toujours montré pour les problèmes d'ordre général comme ceux qui sont traités dans cette monographie.

Ce sont les raisons pour lesquelles, ces dernières années, la Fondation Européenne Dragan a centré une partie importante de ses initiatives culturelles sur la question énergétique.

Une session entière de conférences, intitulée *Énergie et climat dans le contexte géopolitique global*, a donc été ajoutée au programme plus vaste de rencontres

scientifiques ayant pour objet *Le processus de réforme de l'Union européenne et la géopolitique de l'énergie*. Les Actes de cette session, qui a eu pour cadre le siège de Rome de la Fondation, en 2008, sont ici entièrement reproduits avec les mises à jour qui ont été faites entre-temps. Les dix premiers chapitres de cet ouvrage, de *La géopolitique de l'énergie* de Carlo Jean à *La géopolitique du gaz* de Carlo Viviani, correspondent justement à cette session qui traite des aspects différents, mais complémentaires, d'un sujet qu'il faut considérer dans son ensemble, dans une vision la plus large et la plus globale possible.

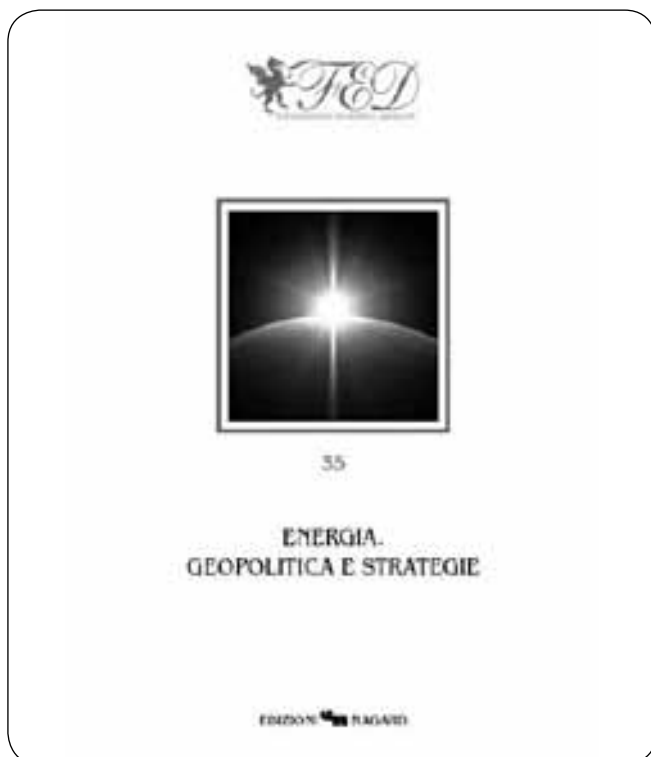
Les autres chapitres, de *Les guerres du gaz* de Cristina Corazza à *Revenir au nucléaire? L'Italie, l'énergie et l'environnement* de Chicco Testa, sont, par contre, le résultat d'une session de conférences qui a suivi. Intitulée *L'Europe devant les questions énergétiques*, elle a été intégrée à un cycle de rencontres portant sur les programmes et les perspectives de l'Union européenne, dont le titre générique est *Où va l'Europe?*

Cette session, organisée après le succès obtenu par la précédente et qui répondait aux nombreuses sollicitations qui nous sont parvenues, a eu lieu en 2009. Dans ce cas aussi, lorsque cela s'est avéré nécessaire, les textes ont reçu, en vue de la présente publication, les mises à jour nécessaires ou les rectifications introduites ou approuvées par les intervenants.

Avec les initiatives sus-mentionnées, réunies dans cet ouvrage, la Fondation Européenne Dragan revient sur des sujets ayant trait à la politique énergétique. Il

ÉNERGIE GÉOPOLITIQUE ET STRATÉGIES

Fondation Européenne Dragan
Le nouvel ouvrage



Contributions de

*Ștefan Airinei, Giuseppe Burgio
Alessandro Cecchi Paone, Alberto Clò, Cristina Corazza
Giuseppe Costantino Dragan, Nicholas Georgescu-Roegen
Carlo Jean, Giovanni Lelli, Giacomo Luciani
Alessandro Ortis, Giorgio Palazzi, Nicola Pedde, Guido Ravasi
Alberto Ronchey, Giuseppe Sacco, Stefano Silvestri, Giorgio Spinelli
Chicco Testa, Mariarosaria Vergara, Carlo Viviani, Antonino Zichichi*

EDIZIONI NAGARD

Un exemplaire: € 15,00. Versement sur le CCP n° 38608204 ou virement bancaire sur le Credito Artigiano, Agence 1 de Milan (IBAN: IT 31 C0351201602 000000033031), intitulés à: Edizioni Nagard, Via Larga 9, 20122 Milan.

faut toutefois préciser que, par le passé, la Fondation a déjà affronté, ne serait-ce que de manière épisodique, des sujets similaires, mais jamais deux sessions successives de conférences d'une telle ampleur ne leur avaient été organisées. À ce propos, je désirerais rappeler que, avant ces initiatives récentes, la Fondation Européenne Dragan avait déjà organisé, en 1986, dans la Salle de la Protomothèque du Campidoglio, sous le haut patronage des ministères de l'Industrie, de l'Instruction publique et de l'Écologie, un congrès important sur l'énergie atomique et sur le nucléaire, dont les *Actes* ont été publiés par la suite¹.

Le problème énergétique n'avait pourtant pas fait l'objet d'une analyse plus approfondie², hormis trois symposiums internationaux qui ont eu lieu dans les années quatre-vingt-dix et qui concernaient ce filon d'études qui a pris forme avec Nicholas Georgescu-Roegen, à qui l'on doit l'orientation scientifique de la bio-économie.

Les applications de la science bio-économique concernent, bien entendu, les secteurs énergétiques et écologiques, mais vus sous un angle différent, dont l'auteur de cet article a déjà parlé précédemment³.

Ceux qui ont pu prendre connaissance des écrits de Georgescu-Roegen⁴ – grand homme de science d'origine roumaine, qui a pu développer ses recherches aux États-Unis et, avant sa disparition, animer des congrès de bio-économie organisés par la Fondation⁵ – savent qu'il est impossible d'évaluer les défis énergétiques en faisant abstraction du contexte politique, c'est-à-dire à travers une approche plus classique de politique et de relations internationales ou, plus précisément, de géopolitique.

2. La présente publication

Le problème de l'énergie, des sources énergétiques, des changements climatiques et les tensions géopolitiques qui lui

sont inhérentes, jouent un rôle de plus en plus important et décisif dans les relations internationales, dans le développement et la qualité de la vie de tous les pays et conditionnent même notre existence.

Ce sujet étant non seulement incontournable, mais également délicat à traiter, il demande des éclaircissements et les experts auxquels il a été demandé de s'affronter sur les sujets analysés ici ont beaucoup contribué à les élucider, ce qui est indispensable pour dégager ce domaine des lieux communs bien enracinés qui empêchent de poser correctement les problèmes en alliant la clarté du langage – sans sacrifier en rien le sérieux de l'enquête – à la capacité de synthèse.

L'autorité des nombreux auteurs et experts impliqués, l'importance des questions examinées, l'hétérogénéité des sujets abordés, bien que dans une vision d'ensemble et globale du problème énergétique, ainsi que les implications de caractère politique international soulevées, font de cet ouvrage un *unicum* dans le panorama éditorial des publications sur ce sujet.

Le mérite en revient, bien évidemment, à tous les auteurs-intervenants impliqués, pour l'enthousiasme aussi avec lequel ils ont participé à nos initiatives et que nous nous devons de remercier.

Nous désirons également remercier l'équipe de la Fondation Européenne Dragan pour son soutien constant, sa participation et la compétence avec laquelle elle a suivi toutes les phases de la réalisation des initiatives mentionnées ci-dessus et dont le présent ouvrage ne constitue que le résultat éditorial. Les éventuelles erreurs qui pourraient être relevées dans cet ouvrage me sont entièrement imputables et je serais heureux qu'elles me soient signalées.

Cet ouvrage contient 16 textes en tout (plus ceux figurant dans les *Appendices*), auxquels ont participé 15 experts différents, de provenance et de compétence

hétérogènes. Les sujets traités sont variés, mais complémentaires. Naturellement, de nombreux aspects inhérents au problème général de l'énergie et à ses rapports avec le climat et la géopolitique n'ont pas pu, pour des raisons évidentes d'organisation et de temps, être inclus jusqu'ici dans les programmes. Ils n'ont donc pas la prétention d'avoir un caractère exhaustif.

Lors de l'élaboration des programmes de la Fondation Européenne Dragan sur les problèmes de l'énergie qui ont précédé cette publication, j'ai essayé de sélectionner des sujets que je considère comme très représentatifs de certains problèmes de fond. Même si de nombreux autres sujets, pourtant fondamentaux pour notre propos n'ont pas pu être pris en considération, je pense que la participation à ces rencontres et aux conférences dont nous publions ici les actes ont permis de donner une vision suffisamment ample, ponctuelle, actuelle et sérieuse, qui permet de mieux comprendre et évaluer les problèmes afférents à la politique énergétique.

3. Le développement du débat sur l'énergie et la diffusion d'idées fausses

Le problème de l'énergie et des changements climatiques est indubitablement destiné à jouer un rôle de plus en plus important dans l'avenir et il vaut mieux disposer d'instruments permettant de l'affronter. Discuter d'énergie, de géopolitique et de changements climatiques n'est pas un simple engouement culturel du moment – ce qui n'a d'ailleurs jamais été l'orientation des programmes de la Fondation – mais un besoin avec lequel, que nous le voulions ou non, nous devons et devons faire les comptes.

Il s'agit de sujets dont on parle de plus en plus, pas toujours de manière pertinente d'ailleurs, et dont nous allons entendre progressivement parler de plus en

plus, au fur et à mesure que nous prendrons conscience de l'urgence et du caractère inéluctable de certaines décisions à prendre devant le problème énergétique et des politiques à suivre, sans compter que nous devons aussi modifier nos comportements et nos manières de consommer l'énergie.

La diffusion d'informations vagues, erronées et fallacieuses par les mass médias empêche de comprendre réellement ce que sont les problèmes énergétiques et leur portée. Nicola Pedde a eu le mérite d'avoir attiré l'attention sur ce danger qui est de plus en plus menaçant. Il souligne "une dégradation systématique dans la diffusion de l'information de base sur l'énergie"⁶ qui s'est beaucoup aggravée ces dernières années, à tel point qu'il a voulu consacrer son intervention aux *Mythes, faux mythes et réalité de l'énergie: de l'épuisement des ressources au trou de l'ozone*. Si, d'un côté, nous entendons de plus en plus souvent parler d'énergie, malheureusement, nous en entendons parler de manière superficielle, sans que le problème soit abordé dans sa totalité. Comme dans d'autres domaines, du reste, nous devons considérer qu'il circule des considérations approximatives ou superficielles ou, dans le pire des cas, fondamentalement erronées et ne pas oublier que de mauvais choix dans le domaine énergétique pourraient s'avérer catastrophiques s'ils sont dictés par des idées dénouées de tout fondement ou trompeuses.

C'est pour cela que nous pouvons parler, comme le font Nicola Pedde ou Alberto Clô, de faux mythes et de fausses réalités de l'énergie, justement parce que, à côté des "réalités" de l'énergie, il y a un certain nombre de faux mythes à ce sujet, qui sont largement diffusés et profondément enracinés dans les esprits.

La presse, surtout, nous a habitués à quelques conceptions de fond erronées (à propos, par exemple, de l'épuisement des

ressources pétrolières ou d'innovations technologiques qui ne seraient pas disponibles), des idées qui ont été répétées à plusieurs reprises et publiées de nombreuses fois, jusqu'à être universellement acceptées et rarement mises en discussion.

Il faut donc que les professionnels de l'information s'impliquent davantage et mieux pour créer une *culture de l'énergie* ou, tout au moins, faire preuve d'une plus grande clarté lorsqu'ils parlent d'énergie.

4. L'approche géopolitique

Il serait fondamentalement naïf de chercher à affronter le problème de l'énergie et des changements climatiques de manière sectorielle et sans le situer dans un contexte international, y compris de type géopolitique. Le premier chapitre de cet ouvrage est justement consacré à *La géopolitique de l'énergie*, dont l'auteur est le professeur Carlo Jean, l'un des principaux artisans de la relance de l'approche géopolitique.

Carlo Jean – et il faut lui reconnaître le mérite d'avoir beaucoup contribué au développement de la géopolitique en Ita-

lie – nous explique que la complexité et le caractère imprévisible du monde actuel ont permis, récemment, de redécouvrir et de remettre à l'honneur l'approche géopolitique.

Cette approche est d'autant plus intéressante si elle permet de réunir dans l'espace les différents problèmes et de favoriser la compréhension de phénomènes disparates⁷. Les conflits géopolitiques du XXI^{ème} siècle sont et seront dus, pour la plupart, à des rivalités pour s'approprier les ressources énergétiques.

Il s'ensuit que géopolitique énergétique et politique internationale sont destinées à se croiser de plus en plus et, dans certains cas, elles iront même jusqu'à se superposer. Avec la plus grande clarté, Carlo Jean souligne que le problème géopolitique de fond lié à l'énergie vient de ce que, très souvent, les producteurs ne sont pas les consommateurs d'énergie. De nombreux producteurs d'énergie en profitent pour utiliser leurs sources d'énergie comme élément fondamental de leur indépendance économique, mais aussi pour affirmer leur souveraineté nationale et leur politique étrangère⁸.

* Extrait de l'*Introduction* de Guido Ravasi à l'ouvrage *Énergie. Géopolitique et stratégie*, Milan, Nagard, 2010.

¹ Fondation Européenne Dragan, *L'énergie nucléaire. Défense de l'environnement et couverture des besoins d'énergie de la société*. Congrès sous le haut patronage du Ministère de l'Industrie, du Ministère de l'Instruction publique, du Ministère pour l'Écologie, du maire de Rome, de la Division pour la Culture de la Région Latium, du Service pour l'Environnement de la Mairie de Rome. Rome 26-27 février 1986, Salle de la Promothèque – Campidoglio, Rome, Nagard, 1986. Dans les *Appendices*, figurent quelques contributions à cet ouvrage, notamment de Giuseppe Costantino Dragan, Alberto Ronchey, Antonino Zichichi et Giovanni Lelli.

² Il faut dire que, d'une certaine manière, le problème de l'énergie a déjà fait l'objet de différentes initiatives de la Fondation Européenne Dragan, avec le travail de Ioan N. Popescu, *Gravitation. Pleading for a New Unified Theory of Motion and Fields*, Rome, New York, Paris, Nagard Publisher, 1998, ainsi que par le Département d'Études de cybernétique de la Fondation, (Accademia Cibernetica Odobleja). Voir, par exemple à ce sujet, Joseph Constantin Dragan, *Odobleja. The Birth of Generalized Cybernetics on Romanian Soil. An Evaluation*, Milan, Nagard, 1995.

³ Je me permets de renvoyer, notamment, à Guido Ravasi, "Entropy and Bioeconomics. Les conséquences d'une nouvelle orientation épistémologique en économie", *Bulletin européen*,

n^{os} 554-555, juillet-août 1996, structuré comme suit: §1 “La nouvelle alliance” entre nature et économie: pluralité et complémentarité de niveaux; §2 Nicholas Georgescu-Roegen; §3 Le dépassement de la philosophie mécaniste dans la conception de l’économie; §4 La deuxième loi de la thermodynamique et le processus économique; §5 Une nouvelle Renaissance. Dans ce texte, j’ai relevé, notamment que: “l’importance prise par l’opération culturelle qui met en avant la Bio-économie est plurielle: scientifique, épistémologique, éducative, éthique, pratique et opérationnelle, écologique et environnementale”. Cette approche a, continuait-il, en effet “une énorme importance sur le plan pratique et opérationnel, écologique et environnemental, parce qu’elle affronte le problème de l’épuisement des *sources énergétiques*, de l’appauvrissement des *ressources naturelles*, de la *dégradation de l’environnement*, de la croissance exponentielle de la pollution, des aspects considérés et traités non plus comme marginaux et dus à l’activité économique, mais comme des parties intégrantes de celle-ci” (*op. cit.*, pp. 15-16. L’italique est de la rédaction). Une synthèse de cette intervention figure dans les *Appendices* de cet ouvrage.

⁴ J’ai été très heureux de l’allusion à Nicholas Georgescu-Roegen faite par Alberto Clò dans son texte sur *Énergie, conflits sociaux et crise de la politique* figurant dans cet ouvrage. Clò attribue à Georgescu-Roegen l’un des premiers avertissements sur les effets du réchauffement global, déjà à partir “du milieu des années soixante du siècle dernier” (p. 229).

⁵ Voir la session *Bio-économie* dans l’ouvrage intitulé *Fondation Européenne Dragan. Les publications*, Milan, 2006, pp. 17-19.

⁶ Nicola Pedde, “Mythes, faux mythes et réalités de l’énergie: de l’épuisement des ressources pétrolières au trou de l’ozone”, dans cet ouvrage, p. 50.

⁷ Dans ce cas aussi, je me permets de renvoyer aux textes sur la géopolitique publiés dans le *Bulletin européen*, notamment: “La géopolitique (I). Les relations entre géographie, politique et histoire dans une vision du monde renouvelée”, *Bulletin européen*, n° 560, janvier 1997, pp. 12-14 et “La géopolitique (II). Développements et implications de la ‘Science de la Puissance’”, *Bulletin européen*, n° 561, février 1997, pp. 13-16, repris ici dans les *Appendices*.

⁸ Carlo Jean, *La géopolitique de l’énergie*, dans cet ouvrage, pp. 33-34.

ÉTUDES JURIDIQUES

CYCLE DE CONFÉRENCES 2010-2011

LA RÉPUBLIQUE TURQUE ET L'UNION EUROPÉENNE

FONDATION EUROPÉENNE DRAGAN

Siège de Rome: Foro Traiano, 1/A (Piazza Venezia) – Tél. 06 6797785
Secrétariat général: Milan – Tél. 02 58371400

~ Entrée libre ~

Lundi, 22 novembre 2010, 17 h 30

**La pensée juridique
constitutionnelle
et internationaliste
de Mustafa Kemal Atatürk**

Paolo Bargiacchi

Professeur associé de Droit international
Université "Kore" d'Enna

Lundi, 13 décembre 2010, 17 h 30

**Les entrepreneurs italiens
en Turquie:
problèmes juridiques
et économiques**

Nicola La Marca

Ancien professeur d'Histoire économique
et d'Histoire de la pensée économique
"Sapienza" Université de Rome

Lundi, 17 janvier 2011, 17 h 30

**La Turquie,
les droits de l'homme
et les minorités**

Paolo Bargiacchi

Professeur associé de Droit international
Université "Kore" d'Enna

Lundi, 21 février 2011, 17 h 30

**La Turquie
et la question arménienne**

Eugenio Di Rienzo

Professeur d'Histoire contemporaine
"Sapienza" Université de Rome

Lundi, 21 mars 2011, 17 h 30

La Turquie et l'Union européenne

Ersilia Grazia Spatafora

Professeur associé
de Droit international
Université des Études de "Roma Tre"

Lundi, 11 avril 2011, 17 h 30

La Turquie, Israël et les Palestiniens

Raffaele Cadin

Professeur associé de Droit international
"Sapienza" Université de Rome

Lundi, 16 mai 2011, 17 h 30

**La Turquie
et la question turco-chypriote:
problèmes historiques et juridiques**

Augusto Sinagra

Professeur de Droit de l'Union européenne
"Sapienza" Université de Rome

La qualité de l'intervention éducative en Italie

Une contribution récente de l'Église catholique

Paolo Calegari

Ancien professeur de Psychologie sociale
Universités de Padoue, Vérone et Milan Bicocca

Une civilisation qui prend soin d'elle-même et qui, en tant que telle, tient compte au maximum de la valeur représentée par la liberté, ne peut pas ne pas consacrer de ses ressources à la formation de la pensée. Raison pour laquelle des contextes d'apprentissage sont conçus et organisés¹.

Impossible de ne pas partager l'inquiétude récemment exprimée par les autorités ecclésiastiques à propos de la qualité de l'intervention éducative dans notre pays. Le souverain pontife a été le premier à tirer la sonnette d'alarme, même s'il n'a pas spécifié les contextes où cette carence est la plus criante.

Il est urgent d'intervenir et c'est absolument indispensable, car la situation est en train de se détériorer.

À l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Université populaire, S. Ém. le cardinal Angelo Bagnasco a parlé, avec réalisme, des nombreux jeunes qui se caractérisent par leur absence de désirs². Des sondages récents ont révélé qu'ils sont assez nombreux à déclarer ouvertement qu'ils ne veulent ni étudier ni travailler³. D'un point de vue psychologique, tout au moins de manière générale, il s'agit de situations que l'on peut qualifier de fixations caractérielles. Elles se caractérisent par une persistance anormale sur certaines phases du développement bloquant l'évolution ou bien par de véritables régressions. Dans ce dernier cas, il pourrait

s'agir d'un retour à des phases immatures du développement, à des comportements préadolescents, si ce n'est infantiles.

Quelle que soit, entre ces deux hypothèses, la plus proche de la réalité, il faut tout de même expliquer, et pas seulement au niveau psychologique, au-delà du comment et du pourquoi, ce phénomène qui est apparu et s'est installé.

L'imitation et l'homologation sont deux mécanismes qui expliquent très bien comment l'absence de désirs a pu s'installer. Le pourquoi représente plutôt l'origine du phénomène.

L'analyse de cet aspect demanderait de passer en revue des variables et des facteurs d'ordre pédagogique, sociologique, économique et historique, tout en essayant de ne pas tomber dans le piège des lieux communs. En ce qui me concerne, je me limiterai à en énumérer quelques causes possibles.

Je commencerai par l'absence d'obstacles. Par rapport aux jeunes des générations d'avant soixante-huit, ceux d'aujourd'hui n'ont pas été habitués à lutter pour atteindre des objectifs importants.

Mais il faut rappeler que, pour les jeunes des années soixante, trouver un emploi était beaucoup plus facile et que les choses étaient beaucoup moins confuses.

Les jeunes d'aujourd'hui, tout au moins beaucoup d'entre eux, n'ont pas été éduqués à se sacrifier en vue d'un but à atteindre, à se fixer des objectifs ne pouvant être atteints que graduellement. Ces jeunes supportent mal les frustrations (inévitables dans la vie quotidienne) et ne savent pas échelonner les gratifications.

Ils sont attirés par les gratifications immédiates, y compris déviantes (et, ici, la famille a des responsabilités précises) auxquelles ils n'ont pas la force de renoncer⁴.

Actuellement, il existe chez certains jeunes des facteurs qui stimulent des désirs alternatifs, souvent élémentaires, déviant, des désirs qui sont satisfaits grâce à l'alcool, à la drogue, au sexe, des désirs qui sont renforcés par des pressions et des influences exercées en fonction de l'homologation, par un désir d'imitation qui est si fort qu'il leur enlève toute individualité et en fait des êtres anonymes.

Ces dynamiques empêchent de prendre en considération un plan de vie sérieux et réaliste⁵.

Benoît XVI aussi parle d'"urgence éducative" pour de nombreux jeunes qui semblent empêchés ou incapables de donner un sens à leur propre vie, des jeunes qui ne disposent pas de l'orientation nécessaire pour donner un sens à leur existence⁶.

Pour former moralement un être, une simple accumulation d'apprentissages ne suffit pas, la démarche n'est pas la même que pour l'acquisition des techniques, celles-ci étant automatisées et conditionnées.

Les valeurs doivent, par contre, être intériorisées et il faut se les approprier.

Le cardinal Bagnasco rappelle qu'éduquer vient du latin *educere* qui signifie faire sortir, extraire. Faire sortir de chaque individu la personne.

Mais que se passe-t-il si chez certains jeunes le Moi, la part volitive, s'égare et disparaît? Ils négligent le Moi pour jouir de gratifications qui flattent le Ça⁷.

Le long cheminement en direction de la connaissance de soi est abandonné. Par contre, on se dirige vers la dépersonnalisation (résultat certain si l'on avance à l'aveuglette), comme s'il s'agissait d'une valeur, vers l'homologation des habitudes, des manières d'occuper ses loisirs et, enfin, de la conception de soi et des idées.

Le cardinal Bagnasco observe que dans de telles conditions, il devient difficile de s'opposer à une culture qui "n'aide pas à construire des parcours éducatifs".

Il y a aujourd'hui une absence de communication entre les jeunes et les adultes, un *gap* intergénérationnel, si ce n'est une véritable ségrégation qui produit des langages banals, allusifs, sans la moindre trace d'idéalismes.

Il est également vrai qu'il y a des jeunes qui ne pensent plus à l'importance que peut avoir une origine commune et chez qui la signification même de la naissance a été refoulée et oubliée.

Il est également vrai qu'un aspect important de l'origine commune ne concerne pas seulement la famille et la communauté. Quelquefois, c'est même l'appartenance au genre (humain), l'identité commune, qui n'est pas reconnue.

En définitive, il existe des jeunes sans idéaux. Il leur semble qu'il n'y a aucun but noble et beau à atteindre. On se contente du "ici" et du "maintenant". Il leur manquerait non seulement les conditions psychologiques mais également l'énergie. Les motivations aussi doivent être cultivées pour pouvoir se développer et le rôle des éducateurs est d'entretenir le "jardin" des motivations.

Il y a un autre aspect important. L'éducation, dit Benoît XVI, est basée sur le sérieux et l'autorité de ceux qui ont la mission d'éduquer. C'est une autorité qui se

concrétise dans l'exemple, dans la constitution d'une référence crédible et compétente. L'exemple, dit le proverbe, vient d'en haut.

Le cardinal critique la tendance à considérer l'individu comme tendanciellement autosuffisant et évoque une société individualiste qui s'identifie avec l'autonomie.

Il me semble que si, par autonomie, on entend aussi autorégulation, on ne peut que partager l'opinion de Norbert Elias lorsqu'il dit: "Le contrôle social du comportement est désormais lié, plus qu'à aucune autre époque, à l'autorégulation de chacun"⁸.

L'autorégulation est un besoin imposé par les transformations sociales et technologiques qui se sont produites ces cinquante dernières années.

L'État, qui pourvoit (image du père), et la communauté qui protège (image de la mère), en d'autres mots l'État-providence et l'appartenance sociale ne réussissent plus à assurer certains besoins individuels (par exemple, la sécurité).

Si, par autonomie, on veut dire autodétermination (dans le sens que Hans Kelsen a attribué au mot *Selbstbestimmung*), l'individu, en mettant des limites précises à sa propre liberté, ne constitue pas un obstacle à l'autonomie de l'autre et agit conformément à la loi.

Par ailleurs, les sociétés de notre époque ne peuvent pas être complètement autonomes. Certains problèmes, comme la pollution et les catastrophes naturelles doivent être affrontés ensemble.

Bagnasco fait remarquer que le concept de proximité doit prévaloir, de même que le respect de son prochain, un respect qui a priorité sur la liberté.

Le souverain pontife, de son côté, met l'accent sur le devoir incontournable de préparer des parcours éducatifs précis, de faire des propositions sérieuses, d'avoir de la constance dans son engagement, de proposer aux élèves des témoignages et

des exemples des maîtres du passé et d'aujourd'hui.

Qu'il me soit permis, à ce propos, de faire une considération personnelle.

Toute personne appelée aujourd'hui à assumer d'importantes responsabilités dans le domaine éducatif doit connaître les apports majeurs des sciences humaines et surtout ce qui a été réalisé à partir des années soixante du siècle dernier. Je ne pense pas seulement aux résultats des expériences en psychologie (Piaget, Vygotsky, Bruner, Wallon, Gesell, Osterrieth, Mussen, etc.) ou en pédagogie (Claparède, Pestalozzi, Zulliger, Decroly, etc.), mais aussi aux théories des anthropologues (Lévi-Strauss, Mead, Benedict, Bateson, Geertz, etc.) et des sociologues (Morin, Bourdieu, Habermas, Luhmann, etc.).

Les sciences humaines ont conduit à des découvertes et à des innovations dans le domaine de l'éducation. Elles ont eu et ont le mérite de suivre pas à pas l'évolution socioculturelle de l'Occident, d'en adapter les modèles théoriques, de mettre à jour les méthodes d'enquête et d'expérimentation, d'élaborer de nouvelles techniques raffinées dans le domaine statistique et d'élaboration des données.

Ces dernières, lorsque l'on put les généraliser, le furent avec les précautions nécessaires, notamment en ce qui concerne les comportements dont nous avons parlé.

Aujourd'hui, il me semble que ces disciplines et les résultats qu'elles ont obtenus, sont souvent négligés, pour ne pas dire ignorés, dans les programmes éducatifs⁹.

Benoît XVI rappelle, enfin, que des sentiments d'appartenance peu développés conduisent à l'indifférence à l'égard de la communauté, une indifférence négative pour la cohésion du tissu social et annonciatrice concrète de sa désagrégation. À la base de la crise de l'éducation, observe-t-il, il y a une crise de confiance à l'égard de la vie. Il me semble que ce soit là une opinion que l'on peut parfaitement partager.

Le fait est que ce manque de confiance n'est pas que le fait des jeunes, mais aussi des adultes, non seulement des élèves, mais aussi des professeurs. Ce manque de confiance se retrouve aussi dans les relations entre les jeunes et les adultes et entre les élèves et les professeurs. Quelquefois, les jeunes considèrent le monde des adultes comme une réalité dégradée. Quelquefois, l'image que le professeur a de ses élèves est celle d'un enfant gâté et immature.

Il faut absolument combattre l'idée, qui est aujourd'hui largement répandue, que les jeunes sont incapables de s'adapter, d'étudier, de prendre leurs responsabilités, de chercher un emploi, d'aider leurs voisins ou les personnes âgées ou d'élaborer une idéologie basée sur des valeurs authentiques. Souvent, le manque de confiance dans la vie cache un profond manque de confiance en soi et entraîne une baisse de l'estime de soi empêchant le développement d'une perspective d'avenir précise. En d'autres mots, ce manque de confiance annule les plans rationnels de vie.

“Espérer pour soi-même et pour les autres”, recommande le souverain pontife, “être solidaire dans le bien”. La solidarité nous pousse à nous éduquer l'un l'autre.

En conclusion, il me semble que la contribution spécifique des enseignants soit, au-delà de la transmission de savoirs généraux et spécialisés, de prêter leur conscience¹⁰ aux exigences de développement des fonctions psychiques supérieures de l'élève, de le stimuler à suivre l'évolution de ses capacités personnelles, de le soutenir psychologiquement pour faire naître l'espoir et répondre à ses attentes en vue de la réalisation de ses plans rationnels de vie.

Enfin, nous ne devons à aucun moment oublier que, comme le remarque la pédagogue Luigina Mortari: “Une civilisation qui prend soin d'elle-même et qui, en tant que telle, tient compte au maximum de la valeur représentée par la liberté, ne peut pas ne pas consacrer de ses ressources à la formation de la pensée.

Raison pour laquelle il faut concevoir et organiser des contextes d'apprentissages adéquats”¹¹.

¹ Luigina Mortari, *A scuola di libertà. Formazione e pensiero autonomo*, Milan, Cortina, 2008, p. 37.

² Voir le discours du cardinal Angelo Bagnasco *L'educazione come urgenza e sfida del nostro tempo*. Qu'il me soit permis de remercier sœur Maria Vittoria Bertoni pour m'avoir procuré le texte de ce discours que je ne connaissais pas.

³ Voir aussi les articles récents suivants: “Generazione né-né”, *Corriere della Sera*, 16 juillet 2009, “Generazione pigrizia”, *La Repubblica*, 28 août 2009.

⁴ Pier Paolo Pasolini affrontait déjà ce genre de problèmes il y a une trentaine d'années. Voir ses *Lettere Luterane*, Turin, Einaudi, 1976. Pasolini insistait également sur les effets du

grand nombre par rapport à l'émergence d'une ignorance évidente.

⁵ Il y a environ 80 ans, José Ortega y Gasset affirmait: “Puede hoy un hombre de veinte años formarse un proyecto de vida que tenga figura individual y que, por tanto, necesitaría realizarse mediante sus iniciativas independientes, mediante sus esfuerzos particulares? Al intentar el despliegue de esta imagen en su fantasía, no notará que, si no imposible, casi improbable, porque no hay a su disposición espacio en que poder alojarla y en que poder moverse según su propio dictamen? Pronto advertirá que su proyecto tropieza con el próximo, como la vida del próximo aprieta la suya”, “La rebellón de las masas” en *Revista d'occidente*, Madrid, 1929, pp.33-34.

⁶ Voir, de Benoît XVI, la *Lettre sur le devoir urgent d'éduquer*, Rome, 2008.

⁷ Son Éminence évoque Søren Kierkegaard lorsque, dans la "Maladie mortelle", celui-ci observe: "mieux vaut être un numéro parmi d'autres dans la foule... Trop dangereux d'être soi-même". L'un des premiers chercheurs à signaler l'existence d'un *gap* intergénérationnel à propos de la communication a été l'historien Eric Hobsbawm dans *Age of extremis: The short 20th Century*, Londres, Michael Joseph, 1994.

⁸ Norbert Elias, *La società degli individui*, Bologne, il Mulino, 1990.

⁹ Comme si le prétendu "progrès" ne s'était produit que dans les sciences "dures", "exactes", des *Naturwissenschaften*, élargies aujourd'hui à la cybernétique, à l'ergonomie, à l'informatique, à la robotique, à l'*human engineering*, etc. C'est une grave erreur sur laquelle, je pense, les générations futures devront réfléchir en considérant cette question de manière à la fois constructive et reconstructrice.

¹⁰ Les bases du prétendu "prêt de conscience" seraient, d'après Lev S. Vygotsky, dans l'intensification de la communication qui peut avoir lieu pendant la transmission de savoirs: d'adulte à jeunes, de maître à élève, d'expert à

profane. Transmission de savoir peut signifier transmission d'habiletés mentales, d'idées directrices ou d'expériences. L'une des premières études expérimentales a été effectuée par la psychologue anglaise Barbara Tizard. La recherche se proposait de mettre en relation "l'intelligence des questions des enfants" avec la "pertinence" des réponses des parents. La corrélation s'est révélée statistiquement intéressante. Plus il est probable que les parents donnent des réponses "intelligentes", plus il est probable que les enfants poseront des questions "intéressantes". Le phénomène inverse est tout aussi vrai. Plus les questions des enfants sont "intéressantes" plus il est probable que les parents donneront des réponses "intelligentes". Jerome Bruner observe que le prêt de conscience n'est pas décelable sur le plan expérimental, mais que celui-ci vient d'une "transaction négociable". Dans celle-ci, chacune des parties est disposée à modeler son comportement en fonction de la manière dont l'autre participe à l'interaction. Il s'agirait donc, dans ce cas, d'un type d'apprentissage où sont prêtées non seulement les connaissances, mais aussi la conscience de celui qui transmet.

¹¹ Luigina Mortari, *op. cit.*, p. 37.

Bulletin européen 2010

UN AN D'EUROPE

Index général des articles publiés (n^{os} 716 – 726)

Janvier 2010 – n. 716

<i>Giuseppe Burgio</i> : Politique énergétique pour l'Europe.....	1
<i>Paolo Calegari</i> : Les fonctions psychiques supérieures en tant que produit des interactions sociales	7
<i>Marialuisa Stringa</i> : Irina Bokova. La première femme élue directeur général de l'Unesco.....	10
<i>Koïchiro Matsuura</i> : À Monza l'ouverture du premier Forum mondial de l'Unesco sur la culture et les industries culturelles.....	12
<i>Ioana Ungureanu</i> : Le festival et le concours international "George Enescu".....	14
<i>Giuliano Caroli</i> : La Roumanie dans la politique étrangère italienne 1919-1965 ...	19
<i>Linda Paz</i> : Compte rendu de l'activité communautaire.....	21

Février 2010 – n. 717

<i>Pietro Grilli di Cortona</i> : Crise de l'Union européenne ou crise dans l'Union?	1
<i>Giorgio Bosco</i> : Tolérance et œcuménisme	5
<i>Guido Ravasi</i> : Les deux poumons de l'Europe: Le christianisme entre l'Orient et l'Occident.....	9
<i>Pasquale Saccà</i> : L'Europe du dialogue: une seule voix pour l'Union démocratique et politique.....	16
<i>Linda Paz</i> : Compte rendu de l'activité communautaire	21

Mars 2010 – n. 718

<i>Guido Ravasi</i> : Soixante ans de <i>Bulletin européen</i>	1
<i>Guido Lenzi</i> : Les responsabilités de l'Union européenne	2
<i>Ferdinando Nelli Feroci</i> : Énergie, environnement et lutte contre les changements climatiques dans les politiques de l'Union européenne.....	7
<i>Unesco</i> : Le changement climatique du point de vue de l'Éducation au développement durable (Edd)	9
<i>Paolo Calegari</i> : Orientation universelle des besoins et orientation culturelle des valeurs.....	14
<i>Giuseppe Vedovato</i> : La Roumanie dans la politique étrangère italienne: quelques réflexions.....	16
<i>Linda Paz</i> : Compte rendu de l'activité communautaire.....	22

Avril 2010 – n. 719

Umberto Leanza: L'Europe: un concept historico-politique non géographique..... 1
Ferdinando Nelli Feroci: Liberté, sécurité et justice. Politiques d'immigration
et coopération judiciaire 4
Paolo Calegari: L'aptitude à projeter comme moteur de la personnalité.
Éducation et processus créateur 6
Guido Ravasi: Nouveau regard sur l'économie..... 11
Linda Paz: Compte rendu de l'activité communautaire..... 21

Mai 2010 – n. 720

Ferdinando Nelli Feroci: La politique étrangère de l'Union européenne..... 1
Pietro Grilli di Cortona: La transformation russe. De l'effondrement
de l'URSS à l'échec de la démocratisation (I) 6
Emanuela Ferrari: Italie – Albanie. Collaboration urbanistique et historique 11
Paolo Calegari: L'élaboration d'un plan de vie rationnel. Le rôle de l'éducation
dans la capacité de se projeter dans l'avenir 16
Filadelfio Basile: Gian Piero Orsello: une vie pour l'Europe..... 18
Linda Paz: Compte rendu de l'activité communautaire..... 21

Juin 2010 – n. 721

Pietro Grilli di Cortona: Démocratisations et État dans les pays
post-communistes: le cas russe (II) 1
Paolo Calegari: L'estime de soi et la capacité de se projeter dans l'avenir 7
Fausto Capelli: Le Tocai friulano. Histoire d'une conjuration 9
Guido Ravasi: Giuseppe Costantino Dragan et son engagement pour l'Europe..... 12
Guido Ravasi: Le prix Giuseppe Costantino Dragan
pour une conscience européenne 17
Linda Paz: Compte rendu de l'activité communautaire..... 21

Juillet - Août 2010 – n^{os}. 722-723

Centre Unesco de Milan: Pour une culture de la biodiversité 1
Pietro Grilli di Cortona: Politique et économie en Russie.
Politique de puissance, déficit démocratique et ressources énergétiques (III) 3
Paolo Calegari: Aspirations personnelles et projets de vie. Éducation et société 9
Giuliano Cenci: L'Europe et la Fondation Européenne Dragan 13
Appel de la Fondation "L'Albero della Vita": Situation alarmante
des orphelins temporaires: 350.000 enfants en danger en Roumanie..... 15
Simona C. Farcas: La situation des Roumains migrants. Parents et enfants
ensemble malgré la distance 16
Linda Paz: Compte rendu de l'activité communautaire..... 21

Septembre 2010 - n. 724

Maria Grazia Melchionni: L'Europe: les crises et les défis 1
Paolo Calegari: Aspirations personnelles et projets de vie. Éducation et société..... 10
Silvia Liaci Ruggiero: L'Unesco et les droits de l'homme..... 12
Dario Velo: L'Union économique européenne face à un nouveau cycle
de développement international..... 16

Octobre 2010 - n. 725

Carlo Secchi: La crise économique globale. Origine, évolution
et situation actuelle 1
Pier Virgilio Dastoli: L'Europe est-elle proche ou loin des citoyens?..... 4
Predrag Matvejević: contre les écrivains ultranationalistes qui attisent le feu
dans les Balkans 7
Giovanni Puglisi: Contre la condamnation de Predrag Matvejević..... 7
Unesco – Commission nationale italienne: “Il fallait prendre position
ou nous trahir nous-mêmes”..... 8
Furio Cerutti: L'Europe peut-elle avoir une âme? Phénoménologie
de l'identité européenne..... 9
Giorgio Bosco: La primauté du droit communautaire sur le droit national 15
Paolo Calegari: Questions pour les éducateurs et les organismes d'éducation
mais aussi pour les hommes politiques 17
Linda Paz: Compte rendu de l'activité communautaire 20

Novembre - Décembre 2010 - n^{os}. 726-727

Furio Cerutti: Définition de l'identité politique de l'Union européenne..... 1
Carlo Secchi: *Stratégie de sortie* de crise 5
Guido Ravasi: Énergie et géopolitique 9
Paolo Calegari: La qualité de l'intervention éducative en Italie..... 16
Bulletin européen: Un an d'Europe 21

Le *Bulletin européen* est une tribune libre fondée en 1950 par J. Constantin Dragàn
pour le développement du débat sur l'Europe.
Les opinions, qui sont librement exprimées par les auteurs,
ne correspondent pas obligatoirement à celles de la revue.

Bulletin européen

ISSN 0407-8438

Edizioni Nagard s.r.l.

Poste italiane Spa - Spedizione in abb. post. - D.L. 353/2003
(conv. In L. 27/02/2004 n. 46) art. 1, comma 1, DCB Milano

Direttore Responsabile: Guido Ravasi

Direzione e Redazione: Via Larga 9 - 20122 Milano

Tel. 02 58371400 - Fax 02 58304790 - bulletineuropeen@fondazioneDragan.org

Registrazione Tribunale Milano n. 390 del 3-6-1998

Stampa: Litografia Solari - Peschiera Borromeo (MI)

Associato all'U.S.P.I.

Date de clôture en rédaction: 6 octobre 2010





... si la *Communauté économique européenne* est la base de l'unification de l'Europe, la *Communauté culturelle* en permettra sa réalisation durable.

SOMMAIRE

Furio Cerutti: Définition de l'identité politique de l'Union européenne.....	1
Carlo Secchi: <i>Stratégie de sortie</i> de crise.....	5
Guido Ravasi: Énergie et géopolitique	9
Paolo Calegari: La qualité de l'intervention éducative.....	16
Bulletin européen: Un an d'Europe	21